

COMMUNIQUÉ

Investissements de la Ville de Baie-Comeau pour l'amélioration de ses installations électriques

Baie-Comeau, le 17 juin 2019. – Lors de la séance ordinaire du 2 juillet 2019, la Ville de Baie-Comeau prévoit l'adoption d'un règlement d'emprunt de 19,3 M\$ pour l'amélioration de ses installations électriques. « Nous sommes une des neuf municipalités québécoises à détenir un réseau d'électricité, une véritable valeur ajoutée pour notre communauté! Pour nous assurer que ces infrastructures soient durables, efficaces et rentables, nous ne pouvons pas négliger leur entretien et de les doter d'une technologie moderne », a déclaré monsieur Yves Montigny, maire de Baie-Comeau.

Conversion du réseau et construction d'un nouveau poste électrique

La Ville de Baie-Comeau réfléchit et travaille déjà à l'amélioration des infrastructures électriques depuis plusieurs années. Deux faits rendaient ce dossier prioritaire pour nous assurer de desservir adéquatement notre clientèle à long terme :

- La nécessité de convertir la tension de notre réseau (13 800 volts) pour qu'il soit équivalent à celui d'Hydro-Québec (25 000 volts). Cette tension étant pratiquement la norme au Québec.
- Le démantèlement récent des lignes électriques L3 et L4 par Hydro-Québec limite la capacité de transport de l'électricité à 69 kV. Nos lignes actuelles étant déjà très chargées, nos prévisions indiquent que la limite de puissance disponible sera dépassée aux environs de 2023.

Ainsi, une première étape importante sera la conversion de tension de notre poste électrique actuel (Bégin 1). Tout en demeurant alimentée par la ligne 69 kV, l'infrastructure sera adaptée afin d'être en mesure de monter la tension à 25 000 volts. De plus, cette opération nous fournira plus de puissance et de capacité supplémentaires sur nos lignes. « En plus de standardiser notre réseau avec Hydro-Québec, un avantage considérable à noter est l'économie en perte de chaleur sur nos lignes, estimée à 297 000 \$ par année, dont nous pourrions bénéficier à la suite de cette amélioration », a précisé monsieur Montigny.

Baie-Comeau en mode développement

Tel qu'indiqué précédemment, la tendance de la consommation de nos clients actuels est à la hausse et dépassera notre limite dans quelques années. La localisation actuelle du poste Bégin 1

restreignant une expansion possible, une autre alternative fut envisagée, soit la construction d'un nouveau poste, complémentaire à Bégin 1, pouvant être alimenté par une ligne 161 kV : « Depuis mon élection, je parle de développement et du désir d'attirer des investisseurs à Baie-Comeau. Comme notre réseau actuel ne peut plus répondre à de nouvelles demandes énergétiques, la création d'un nouveau poste électrique nous donne l'opportunité de prendre notre avenir en main », a mentionné le maire. Soulignons que la transformation de l'énergie provenant d'une ligne 161 kV permettra de bénéficier d'une économie supplémentaire de 220 000 \$ par année.

Financement et rentabilité

Les travaux de ces deux projets seront échelonnés sur 4 ans. Sur le règlement d'emprunt de 19,3 M\$, la conversion du réseau de distribution s'élève à 3 M\$ alors que la balance sera consacrée à la construction du poste électrique. « Depuis 2014, les profits moyens annuels de notre réseau électrique sont de 2,2 M\$. Avec les investissements prévus dans ces projets, des économies supplémentaires de 517 000 \$ pourront s'ajouter chaque année », a rappelé le maire. « Il s'agit d'un actif incontournable combiné à un outil de développement économique indispensable pour Baie-Comeau. Ces investissements seront rentables, il n'y a aucun doute là-dessus ».

- 30 -

Source : Mathieu Pineault
Coordonnateur aux communications
Téléphone : 418 296-8195
Courriel : mpineault@ville.baie-comeau.qc.ca